

Montauban, le 11 octobre 2022

Lettre ouverte à Mathieu Albugues, Conseiller départemental,

Michel Weill, Président du Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, et Président du SDIS 82, répond au Conseiller départemental Mathieu Albugues qui a souhaité polémiquer, en fin de semaine, sur la mise à disposition des agents de la collectivité.

« Le Conseiller départemental Mathieu Albugues, si prompt à donner des leçons, se trompe de cible en attaquant le Conseil départemental et ses institutions au sujet de la mise à disposition des sapeurs pompiers volontaires de Lauzerte, également agents du Département.

Passes encore qu'il s'en prenne à son Président sans même avoir eu la courtoisie de le prévenir.

Le plus grave concerne son analyse erronée, sans doute dictée par des considérations politiciennes.

Nul ne conteste que tout système doit être amélioré. Le sort des pompiers et spécifiquement des pompiers volontaires est érigé en priorité par mon équipe. Nous n'avons ménagé ni nos réflexions, ni nos actions, pour que l'organisation de leurs interventions soit simplifiée au profit de nos concitoyens.

Je conteste donc formellement les assertions superficielles de Monsieur Albugues, lequel n'a pas pris la peine de contacter nos services pour obtenir des explications avant de se lancer dans sa rédaction erronée.

Plus grave, Mathieu Albugues n'a pas pris attache avec les intéressés, ni rendu visite à la subdivision de Lauzerte où d'ailleurs on ne se souvient plus de sa dernière venue...

S'il avait pris la peine d'accomplir ces démarches, le Conseiller départemental aurait été rassuré. Les agents, également sapeurs pompiers volontaires, m'ont confirmé ne pas connaître de difficultés particulières pour se libérer quand les secours l'exigent.

Mathieu Albugues croit savoir que les trois pompiers volontaires, agents du Département, sont envoyés systématiquement au plus loin de Lauzerte, ce qui est faux. Les tableaux d'activité au jour le jour sont là pour étayer cette position.

Il faut savoir que la double activité des trois agents concernés est couverte et régie par la convention signée entre le SDIS et le Conseil départemental. Personne n'empêche les pompiers d'intervenir quand c'est nécessaire.

Les 28 agents du Département, pompiers volontaires, sont dans la même situation.

Mathieu Albugues travestit la réalité. S'il s'était renseigné, il aurait appris qu'en 2021, les 28 sapeurs pompiers volontaires ont effectué 8 200 heures de sorties, ce qui représentent l'activité de plusieurs équivalents temps plein.

Reste la forme et l'inacceptable mise en cause du chef d'antenne. Tant sur le réseau social Facebook que dans sa lettre ouverte, Mathieu Albugues pointe notre agent et le désigne à la vindicte populaire.

Ces méthodes, d'un autre temps, ont plongé notre agent dans une grande détresse morale qui pourrait avoir de graves conséquences. Nous lui apportons notre total soutien.

Les propos de Mathieu Albugues reflètent donc une méconnaissance du dossier sur le fond et une approche morale des plus désagréables.

J'invite donc notre collègue à retrouver la raison et le chemin de la sagesse, à se ressaisir et à travailler, comme nous, avec nous, d'arrache-pied pour trouver des solutions et aider nos pompiers volontaires plutôt que de les mettre en porte à faux. »

Le Président,


Michel Weill